

BELGIQUE / FRANÇAIS

DIMARSO

240, avenue Rogier
1030 BRUXELLES
tél. 02/215.19.30
fax 02/216.13.96

QUESTIONNAIRE

Numéro de questionnaire :

Numéro d'étude : T249\QE_6865F

Bonjour, je me présente de NID à Bruxelles. Nous réalisons actuellement une étude à la demande de la Commission européenne sur les obstacles qui peuvent handicaper les échanges de produits ou de services au sein de l'Union européenne, dans certains cas ou avec certains pays.

Puis-je poser quelques questions à Mr/Mad ou quelqu'un d'autre de la direction générale ou le directeur importations/exportations ou le directeur logistique ?

[LISEZ TITRE]**A. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE : GENERALITES*****VRAAG 1**

1. Dans votre entreprise, quelle est votre fonction exacte ?
(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: la présidence ou la direction générale de l'entreprise à son plus haut niveau

2: la direction générale des opérations avec les pays de l'Union européenne

3: le directeur import/export dans l'Union européenne

4: membre de la direction, responsable pour les pays de l'Union européenne

5: d'autres fonctions de direction (ENQ. : PRECISEZ)

6: fonction non-directoriale [STOP - FIN DE L'INTERVIEW - ENQUETE PAS VALIDE]

7: [STOP - FIN DE L'INTERVIEW - ENQUETE PAS VALIDE]

***VRAAG 2**

2. Quel est le principal secteur d'activités de votre entreprise ?

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: la construction

2: un secteur industriel (secteur secondaire)

3: la distribution (de gros ou de détail)

4: les transports

5: les services aux entreprises

6: autres (ENQ. : PRECISER)

7: industries extractives, mines et services personnels

[STOP - FIN DE L'INTERVIEW - ENQUETE PAS VALIDE]

8 : [STOP - FIN DE L'INTERVIEW - ENQUETE PAS VALIDE]

***VRAAG 3**

3. Combien votre entreprise emploie-t-elle de personnes en équivalents temps plein **en Belgique** ?
(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: moins de 10 [STOP - FIN DE L'INTERVIEW - ENQUETE PAS VALIDE]

2: de 10 à 49

3: de 50 à 249

4: de 250 à 499

5: de 500 à 999

6: de 1000 à 2999

7: 3000 ou plus

8 :

***VRAAG 4**

4. Quel est le chiffre d'affaires annuel de votre entreprise **en Belgique** ?
(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: moins de 40 millions de FB [STOP - FIN DE L'INTERVIEW - ENQUETE PAS VALIDE]

2: de 40 à 80 millions de FB

3: de 80 à 280 millions de FB

4: de 280 à 800 millions de FB

5: de 800 millions à 1 milliard 600 millions FB

6: de 1 milliard 600 millions à 3 milliards 200 millions FB

7: de 3 milliards 200 millions à 6 milliards

8: 6 milliards et plus

9 :

***VRAAG 5**

5. Depuis combien de temps votre entreprise est-elle en activité ?
(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: moins de 2 ans

2: de 2 à 5 ans

3: de 5 à 10 ans

4: plus de 10 ans

5:

***VRAAG 6**

6. Votre entreprise forme-t-elle un groupe, a-t-elle des liens ou des opérations communes avec d'autres entreprises hors de la Belgique ?

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: votre entreprise n'a aucun lien ni participation hors de la Belgique

2: votre entreprise est liée à une ou plusieurs autres entreprises de l'Union européenne

3: votre entreprise est liée à une ou plusieurs autres entreprises mais aucune de l'Union européenne

4:

***VRAAG 7**

7. Actuellement, à part en Belgique, quels sont les pays de l'Union européenne où votre entreprise ?

(ENQ. : NE RIEN SUGGERER - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

a. exporte des produits ou des services ?

b. se procure directement des biens ou des services ?

c. produit sur place, que ce soient des biens ou des services ?

2: Danemark

3: Allemagne

4: Grèce

5: Espagne

6: Finlande

7: France

8: Irlande

9: Italie

10: Luxembourg

11: Pays-Bas

12: Autriche

13: Portugal

14: Suède

15: Royaume-Uni

16: (aucun)

***VRAAG 8**

8. Ces deux dernières années, les bénéficiaires de votre entreprise ont-ils évolué ...

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: en forte augmentation
- 2: en augmentation
- 3: sans changement
- 4: en diminution, ou
- 5: en forte diminution ?
- 6:

***VRAAG 9**

9. Et de quelle manière ont évolué ...

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: en forte augmentation
- 2: en augmentation
- 3: sans changement
- 4: en diminution, ou
- 5: en forte diminution ?
- 6:

- a. vos parts de marché en Belgique ?
- b. vos exportations dans l'Union européenne ?
- c. le volume de l'emploi ?
- d. le volume de vos investissements ?
- e. vos lancements de nouveaux produits/services ?

***VRAAG 10**

10. Ces deux dernières années, la réalisation du Marché Unique dans l'Union européenne a-t-elle influencé les performances de votre entreprise de manière globalement ...

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: très positive
- 2: positive
- 3: négative
- 4: très négative
- 5: avec autant de positif que de négatif, ou
- 6: cela n'a eu aucune influence sur vos performances ?
- 7:

[LISEZ TITRE]

**B. L'OUVERTURE DES FRONTIERES NATIONALES AUX ECHANGES
INTRACOMMUNAUTAIRES ET LA LIBRE CIRCULATION DES PRODUITS,
SERVICES ET CAPITAUX**

*VRAAG 11

1. Je voudrais maintenant vous poser quelques questions sur l'ouverture des frontières et sur les obstacles qui peuvent encore entraver les échanges ou les activités de votre entreprise dans les autres pays de l'Union européenne.

Ces deux dernières années, comment ont évolué les conditions rencontrées par votre entreprise dans les autres pays de l'Union européenne ? Dans votre cas, diriez-vous que les obstacles ...

[ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE]

- 1: ont totalement disparu
- 2: se sont réduits significativement,
- 3: ont tendance à diminuer,
- 4: restent les mêmes, ou
- 5: au contraire : ont tendance à augmenter ?
- 6:

SI CODE 1: ALLER DIRECTEMENT AU CHAPITRE C

*VRAAG 12

2. Les obstacles aux échanges ou aux activités de votre entreprise dans l'Union européenne n'ont donc pas encore totalement disparu au moins dans certains cas ou avec certains pays. Selon vous, cette situation est-elle due ...

- 1: principalement
- 2: secondairement, ou
- 3: pas du tout
- 4:

- a. à la façon dont les lois et règlements sont appliqués par les autres pays de l'Union européenne ?
- b. à votre manque d'informations sur les règles du Marché Unique ?
- c. à votre manque d'informations sur les conditions d'activité dans certains autres pays de l'Union européenne ?
- d. (autres - ENQ. : PRECISER)

SI CODE 3 A L'ITEM (a) → ALLER DIRECTEMENT AU CHAPITRE C

***VRAAG 13**

3. Selon votre propre expérience, votre entreprise rencontre-t-elle, oui ou non, les obstacles suivants, au moins dans certains cas ou avec certains pays de l'Union européenne ?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

[ROTATION]

[ITEM (o) A LIRE TOUJOURS EN DERNIER LIEU]

- (a) le refus direct (par les autorités publiques) de laisser vendre des produits ou des services vendus légalement dans d'autres pays de l'Union européenne ?
 - (b) les coûts supplémentaires pour rendre vos produits ou services conformes à des spécifications nationales divergentes ?
 - (c) des procédures inhabituelles de tests, de certification ou d'agrément ?
 - (d) les difficultés liées au système et aux procédures de la TVA ?
 - (e) les coûts de financement des opérations trans-frontalières ?
 - (f) des restrictions d'accès au marché, due à l'existence de réseaux de distribution exclusifs ?
 - (g) l'accès aux marchés nécessite des droits de licence déjà attribués à des concurrents locaux ?
 - (h) des aides publiques favorisent vos concurrents ?
 - (i) le comportement dissuasif ou discriminatoire de certaines administrations nationales ?
 - (j) votre accès à des appels d'offres pour les marchés publics est limité par certaines pratiques des autorités adjudicatrices ?
 - (k) le manque de garanties légales sur les transactions et les contrats trans-frontaliers ?
 - (l) la protection insuffisante des droits d'auteur (copyrights) ?
 - (m) la protection insuffisante des innovations techniques (brevets) ?
 - (n) la protection insuffisante des marques déposées ?
 - (o) d'autres obstacles législatifs ou réglementaires ?
- (ENQ. : VEUILLEZ PRECISER QUEL(S) OBSTACLES)

***VRAAG 14**

4. Selon vous, la persistance de ces obstacles aux échanges ou aux activités de votre entreprise s'explique :

(ENQ. : NE RIEN SUGGERER - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

(ENQ. : LIRE SI DEMANDE)

(a) en tout premier lieu parce que ... ?

(b) en second lieu parce que ... ?

1: il n'y a pas de réglementation européenne uniforme

2: les règles applicables sont trop complexes

3: les autorités connaissent mal les règlements à appliquer

4: les autorités appliquent les règlements nationaux de manière trop pointilleuse

5: l'information sur les règles européennes applicables est déficiente

6: (autres) (ENQ. : PRECISER)

7:

***VRAAG 15**

5. A votre avis, quels sont pour votre entreprise les pays de l'Union européenne où ces obstacles réglementaires ...

(ENQ. : NE RIEN SUGGERER - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

(a) sont très importants, voir même insurmontables ?

(b) sont handicapants mais peuvent être surmontés ?

(c) existent mais sont pratiquement insignifiants ?

1: Belgique

2: Danemark

3: Allemagne

4: Grèce

5: Espagne

6: Finlande

7: France

8: Irlande

9: Italie

10: Luxembourg

11: Pays-Bas

12: Autriche

13: Portugal

14: Suède

15: Royaume-Uni

16: (tous)

17: (aucun)

18:

***VRAAG 16**

6. Ces dernières années, votre entreprise a-t-elle pris des initiatives pour surmonter des obstacles de ce genre dans les pays de l'Union européenne et à quand remonte le dernier cas précis ?

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui, le dernier cas remonte à moins d'un an
- 2: oui, le dernier cas remonte à un an ou deux
- 3: oui, le dernier cas remonte à plus de deux ans
- 4: oui, mais ne sait plus à quand remonte le dernier cas
- 5: non, aucune initiative sur un cas précis ces dernières années
- 6:

SI AUCUN CAS PRECIS OU NSP (codes 5 ou 6) → ALLER DIRECTEMENT AU CHAPITRE C

***VRAAG 17**

7. Parmi les organismes extérieurs suivants, quels sont ceux qui ont été consultés par votre entreprise à ce sujet ...
(ENQ. : NE RIEN SUGGERER - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)
(ENQ. : LIRE SI DEMANDE)

- (a) en Belgique ?
- (b) et dans le(s) pays concerné(s) ?

- 1: un Euro Info Centre
- 2: un bureau de la Commission Européenne (Commission de Bruxelles)
- 3: un organisme gouvernemental, administratif ou consulaire
- 4: une chambre de commerce / association professionnelle
- 5: les services de consultants ou d'experts extérieurs
- 6: le réseau de vos partenaires, de vos connaissances
- 7: (autres) (PRECISER)
- 8 : (organismes consultés mais ne sait pas lesquels)
- 9 : (ne sait pas si des organismes ont été consultés)
- 10 : (aucun : le problème a été résolu sans recours extérieur)
- 11:

EN CAS DE REPONSES 1, 2 OU 3 POUR LA Q. 7 (a) OU 7 (b)
→ CONTINUER A LA Q. 8, SINON ALLER DIRECTEMENT A LA Q.10

***VRAAG 18**

8. Comment ces organismes (que vous avez consultés) se sont-ils fait connaître dans votre entreprise ?

Etait-ce ... ?

(ENQ. : NE RIEN SUGGERER - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

(ENQ. : LIRE SI DEMANDE)

- 1: par de la publicité insérée dans la presse
- 2: par des articles de la presse spécialisée
- 3: par du direct mail
- 4: par un stand dans une foire, une exposition
- 5: par l'appel ou la visite d'un de leurs délégués
- 6: par un de vos employés
- 7: par l'intermédiaire d'un collaborateur extérieur : consultant, etc
- 8 : (d'une autre manière) (ENQ. : PRECISER)
- 9 : (ne sait pas : connu depuis très longtemps, depuis toujours)
- 10 :

***VRAAG 19**

9. Quelle utilité ont eue les informations que vous avez reçues pour résoudre ces difficultés ?

Ces informations ont-elles été ...

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: extrêmement utiles
- 2: très utiles
- 3: utiles sans plus, ou
- 4: pratiquement inutiles ?
- 5:

***VRAAG 20**

10. A l'avenir, si des difficultés du même genre se représentaient dans un pays de l'Union européenne, parmi les organismes extérieurs suivants, quel est celui que vous consulterez en premier lieu ?

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: un Euro Info Centre
- 2: un bureau de la Commission Européenne (Commission de Bruxelles)
- 3: un organisme gouvernemental, administratif ou consulaire
- 4: une chambre de commerce / association professionnelle
- 5: les services de consultants ou d'experts extérieurs
- 6: le réseau de vos partenaires, de vos connaissances
- 7: (autres) (PRECISER)
- 8 : (aucun)
- 9 :

***VRAAG 21**

11. De quelle(s) manière(s) préférez-vous obtenir des informations pour résoudre des difficultés de ce genre ?

(ENQ. : NE RIEN SUGGERER - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

(ENQ. : LIRE SI DEMANDE)

1: directement par téléphone, fax ou e-mail

2: lors d'une rencontre, d'un entretien direct

3: sur un site Internet

4: à l'occasion d'une foire ou d'une exposition

5: dans la presse ou des publications spécialisées

6: par l'intermédiaire de vos consultants ou experts

7: (autres) (ENQ. : PRECISER)

8 : (aucune préférence à ce sujet)

9 :

[LISEZ TITRE]

C.L 'INFORMATION AU SUJET DES ECHANGES AVEC LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

***VRAAG 22**

1. Parlons maintenant des informations dont votre entreprise a besoin, concernant les procédures administratives du Marché Unique. Parmi les domaines que je vais vous citer, quels sont ceux où la qualité et la précision des informations vous paraissent ... (ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: cruciales
- 2: importantes, ou
- 3: sans grand intérêt
- 4:

pour vos activités dans les autres Etats de l'Union européenne :

(ROTATION) (items a - k)

- a. la création d'entreprises dans un autre Etat de l'Union européenne ?
- b. la participation aux appels d'offres des marchés publics ?
- c. les normes appliquées à vos produits/services ?
- d. la protection des droits intellectuels et industriels ?
- e. le régime fiscal, de taxes et de TVA ?
- f. l'accès aux subsides et aux aides publiques ?
- g. la réglementation de l'environnement ?
- h. la protection des consommateurs ?
- i. la législation sociale et du travail ?
- j. les procédures administratives en général ?
- k. les moyens de faire valoir vos droits aux administrations ?
- l. (autres) (ENQ. : PRECISER)

***VRAAG 23**

2. A propos de des informations qui sont importantes pour vos activités dans les autres Etats de l'Union européenne, êtes-vous d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord avec ces jugements ? (ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: d'accord
- 2: plutôt d'accord
- 3: plutôt pas d'accord
- 4: pas d'accord
- 5:

(ROTATION)

- a. mon entreprise a toutes les informations qu'il lui faut ?
- b. les informations vraiment utiles ne sont pas publiées ?
- c. trop peu d'informations existent dans notre langue ?
- d. se procurer des informations demande trop d'efforts, de temps ou d'argent ?
- e. il faut y consacrer un personnel spécialisé ?
- f. les informations publiées manquent de précision ?
- g. les informations sont publiées trop tard ?

***VRAAG 24**

3. Un accès plus facile à ces informations permettrait-il à votre entreprise d'entendre davantage ses activités au sein de l'Union européenne ?

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: certainement
- 2: probablement
- 3: probablement pas, ou
- 4: certainement pas ?
- 5:

**POUR CEUX QUI ONT REPONDU A LA Q. 8 DU CHAPITRE B
→ ALLER DIRECTEMENT AU CHAPITRE D
POUR LES AUTRES CONTINUER**

***VRAAG 25**

4. Pour obtenir des informations qui vous manquent sur les conditions d'activité dans les autres Etats de l'Union européenne, parmi les organismes extérieurs suivants, quels sont ceux ...

(ENQ. : NE RIEN SUGGERER - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)
(ENQ. : LIRE SI DEMANDE)

- (a) que votre entreprise consulterait le plus volontiers ?
- (b) où votre entreprise s'est déjà adressée en Belgique ?
- (c) où votre entreprise s'est déjà adressée hors de la Belgique ?

- 1: à un Euro Info Centre
- 2: un bureau de la Commission Européenne (Commission de Bruxelles)
- 3: un organisme gouvernemental, administratif ou consulaire
- 4: une chambre de commerce / association professionnelle
- 5: les services de consultants ou d'experts extérieurs
- 6: le réseau de vos partenaires, de vos connaissances
- 7: (autres) (PRECISER)
- 8 : (organismes consultés mais ne sait pas lesquels)
- 9 : (aucun, nulle part)
- 10 :

EN CAS DE REPONSES AUX ITEMS 1, 2 OU 3 POUR LA Q. 4 (b) OU (c)
→ CONTINUER A LA Q. 5, SINON ALLER DIRECTEMENT A LA Q. 7

***VRAAG 26**

5. Comment ces organismes (auxquels vous vous êtes déjà adressé) se sont-ils fait connaître dans votre entreprise ?

Etait-ce ... ?

(ENQ. : NE RIEN SUGGERER - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

(ENQ. : LIRE SI DEMANDE)

- 1: par de la publicité insérée dans la presse
- 2: par des articles de la presse spécialisée
- 3: par du direct mail
- 4: par un stand dans une foire, une exposition
- 5: par l'appel ou la visite d'un de leurs délégués
- 6: par un de vos employés
- 7: par l'intermédiaire d'un collaborateur extérieur : consultant, etc
- 8 : (d'une autre manière) (ENQ. : PRECISER)
- 9 : (connu depuis très longtemps, depuis toujours)
- 10 :

***VRAAG 27**

6. Quel jugement portez-vous sur l'utilité des informations que vous avez déjà reçues de ces organismes extérieurs ?

Ces informations étaient-elles ...

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: extrêmement utiles
- 2: très utiles
- 3: utiles sans plus, ou
- 4: pratiquement inutiles ?
- 5:

***VRAAG 28**

7. De quelle(s) manière(s) préféreriez-vous obtenir des informations concernant les activités dans les autres pays de l'Union européenne ?

Est-ce ... ?

(ENQ. : NE RIEN SUGGERER - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

(ENQ. : LIRE SI DEMANDE)

- 1: directement par téléphone, fax ou e-mail
- 2: lors d'une rencontre, d'un entretien direct
- 3: sur un site Internet
- 4: à l'occasion d'une foire ou d'une exposition
- 5: dans la presse ou des publications spécialisées
- 6: par l'intermédiaire de vos consultants ou experts
- 7: (autres) (ENQ. : PRECISER)
- 8 : (aucune préférence à ce sujet)
- 9 :

[LISEZ TITRE]

D. LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT LEGISLATIF AFFECTANT VOS ACTIVITES

***VRAAG 29**

1. La clarté de la législation et la simplicité des formalités à remplir sont des conditions importantes pour assurer le bon fonctionnement des marchés de l'Union européenne.

Ces deux dernières années, comment ont évolué les formalités administratives imposées à votre entreprise ?

Auriez-vous remarqué que le poids des formalités ...

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: a diminué sensiblement,
- 2: a tendance à diminuer,
- 3: est resté pratiquement le même, ou
- 4: au contraire a tendance à augmenter ?
- 5:

***VRAAG 30**

2. Pensez-vous que le gouvernement belge ...

- 1: oui
- 2: non
- 3:

a. a déjà pris des mesures pour améliorer la législation et et simplifier les formalités appliquées à votre secteur ?

b. envisage de prendre des mesures dans ce sens ?

***VRAAG 31**

3a. Selon vous, le gouvernement belge doit-il poursuivre les quatre objectifs suivants, oui of non ?

(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui
- 2: non
- 3:

- a. simplifier les lois en elles-mêmes
- b. clarifier et simplifier les instructions sur la manière d'être en règle
- c. supprimer les formalités qui font double emploi
- d. stabiliser la législation et son application

SI OUI POUR AU MOINS DEUX ITEMS A LA Q. 3a

***VRAAG 32**

3b. Et quel devrait être leur ordre de priorité ? Quel objectif le gouvernement belge devrait-il poursuivre en premier lieu ?
Et en deuxième lieu ? Et en troisième lieu ? Et en quatrième lieu ?
(ENQ. : LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

LISTE DES ITEMS AVEC OUI A LA Q. 3a

***VRAAG 33**

4a. Selon vous, une simplification des contraintes administratives s'impose-t-elle dans les domaines législatifs suivants, oui ou non ?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

- a. législations fiscale et des taxes
- b. législations de l'environnement
- c. législations sociale et du travail
- d. législations sur des produits et services
- e. (autres) (ENQ. : PRECISER)

SI OUI POUR AU MOINS DEUX ITEMS A LA Q. 4a

***VRAAG 34**

4b. Et quel devrait être leur ordre d'urgence ? Quelle simplification s'impose en premier lieu ? Et en deuxième lieu ? Et en troisième lieu ? Et en quatrième lieu ?

LISTE DES ITEMS AVEC OUI A LA Q. 4a

Enfin, voulez-vous nous communiquer votre nom, pour que nous puissions vous recontacter si nous avons des questions supplémentaires.

Il est bien entendu que nous vous garantissons la confidentialité absolue : vos réponses ne seront en aucun cas reliées à votre nom.

Nom du répondant : (PRECISER)

[STOP - FIN DE L'INTERVIEW]

[REMERCIER LE REpondant]